

F. 356.56

3

HISTOIRE

DE L'ANCIENNE

INFANTERIE FRANÇAISE

avec atlas,

Renfermant la série complète, dessinée par Philippoteaux, et coloriée avec beaucoup de soin, des uniformes et des drapeaux des anciens corps de troupes à pied;

PAR LOUIS SUSANE,

Chef d'escadron d'artillerie,

TOME QUATRIÈME.

PARIS,

LIBRAIRIE MILITAIRE, MARITIME ET POLYTECHNIQUE

DE J. CORRÉARD,

LIBRAIRE-ÉDITEUR ET LIBRAIRE-COMMISSIONNAIRE,

RUE CHRISTINE, 1.

1851

En avril 1788, il fut dirigé sur Perpignan, où il se vit bientôt engagé dans une affaire des plus délicates et qui eut un grand retentissement.

Les désordres qui agitèrent ce régiment en 1790 tiennent à plusieurs causes. Placés au milieu d'une population ardente dans son patriotisme, il était difficile que les soldats ne se laissassent pas influencer par les vives et bruyantes démonstrations auxquelles ils assistaient journellement ; mais ce qui contribua le plus à les lancer en dehors des bornes de la dis-

cipline, ce fut, il faut le dire, la mauvaise conduite privée et politique de leur colonel, le vicomte de Mirabeau (1).

Frère du célèbre tribun, débauché comme lui, mais n'ayant pas son esprit, il crut devoir se poser dans l'Assemblée nationale, dont il était membre, comme l'adversaire de son frère et comme le champion le plus obstiné de la résistance à la Révolution. Cette conduite politique de M. de Mirabeau, si contraire aux vœux de l'immense majorité de la nation, fut habilement exploitée auprès des soldats de Touraine qui perdirent toute confiance en leur colonel. Celui-ci sembla, d'ailleurs, ne rien négliger pour pousser jusqu'à la colère un sentiment qui n'était encore que de la méfiance.

Au commencement de 1790, un intrigant, le marquis de Favras, est régulièrement condamné par le Châtelet de Paris et pendu comme conspirateur. Le jour même de son exécution, le vicomte de Mira-

(1) Justice pour tout le monde. Les fautes des chefs ont de trop graves conséquences pour que nous ne les relevions pas. Voici les seules notes qui soient inscrites sur la matricule de Touraine à côté du nom du colonel de Mirabeau. « N'a pas eu jusqu'à présent une conduite qui ait pu faire un bon effet sur les jeunes gens. Signé : *Lieutenant-général baron de Salis, inspecteur général en 1785.* » Cette note n'a pas empêché M. de Mirabeau d'être nommé colonel deux ans après, mais elle l'a suivi à son corps. En voici une autre, non signée, mais portée à la date du 20 février 1789 : « Parait dans la nécessité de quitter le régiment par le dérangement de ses affaires. »

beau, à l'instigation d'un grand personnage compromis dans cette ténébreuse affaire (1), sollicite et obtient pour le fils une sous-lieutenance qui vaquait dans son régiment. Le sentiment qui avait poussé le vicomte de Mirabeau à cette démarche pouvait être honorable à un certain point de vue, mais cela ressemblait trop à une provoquante protestation. Aussi, en apprenant la nomination du jeune Favras, le régiment se sentit-il blessé, et, oubliant les lois sacrées de la discipline, il força trois officiers qui avaient trop chaudement exprimé leur sympathie pour leur nouveau camarade, à quitter Perpignan. Ce premier acte d'insubordination était excessivement grave; l'affront qu'avait reçu la discipline devait être vengé; mais, avant tout, les circonstances au milieu desquelles on se trouvait exigeaient une extrême prudence. Il existait au corps de vieux officiers aimés des soldats; on pouvait en les employant parvenir à réparer le mal (2) : la cour préféra renvoyer M. de Mirabeau à son régiment. Cet officier reçut l'ordre de quitter ses travaux législatifs, de se rendre à Per-

(1) M. le comte de Provence. Le marquis de Favras était le père de madame Du Cayla qui, dans les premières années de la Restauration, a joui d'une faveur inexplicable pour beaucoup de personnes.

(2) Le corps avait à cette époque pour lieutenant-colonel, depuis le 4 janvier 1787, Joseph Jouslard, chevalier d'Iversay, qui est devenu colonel du régiment de La Sarre en 1791, et pour major Guillaume Charlot, depuis lieutenant-colonel et colonel au corps.

perpignan et de faire rentrer à tout prix Touraine dans le devoir. La chose était moins aisée pour M. de Mirabeau que pour tout autre, et il s'y prit d'une telle manière que sa conduite eût certainement occasionné une révolte en temps ordinaire.

Son premier acte fut une insulte grossière et gratuite pour tout le monde. Descendu chez le maire de Perpignan, il fait apporter les drapeaux chez lui, et requiert pour les garder 200 hommes du régiment de Vermandois, qui tenait aussi garnison à Perpignan. Cette mesure absurde fut vivement sentie et porta ses fruits. Assiégé le lendemain par les réclamations du régiment, le colonel accueille durement tout le monde, et lorsqu'il descend dans la rue, entouré de quelques officiers, s'exaspérant des murmures qui l'accueillent, il met l'épée à la main et en menace la foule désarmée qui l'entourne. Les soldats se retirèrent dans leurs casernes, mais dès ce moment il n'y eut plus rien de commun entre le colonel et son régiment.

Dans une semblable position, il était peut-être du devoir de M. de Mirabeau de donner sa démission et de conserver par ce sacrifice un vieux et brave régiment au service du roi et du pays ; mais les hommes violents se raidissent contre les obstacles et se laissent entraîner aux mesures les plus inintelligentes. Rentré chez lui, M. de Mirabeau, furieux de l'effet qu'il vient de produire, arrache les cravates blanches qui ornaient les drapeaux, demande des

chevaux de poste et s'éloigne de Perpignan, emportant avec lui ces précieux insignes. Son intention, suivant ce qu'il a dit plus tard, était de s'arrêter dans une ville voisine, d'y appeler les soldats qui voudraient encore écouter sa voix et d'y reconstituer le régiment.

En apprenant le départ du colonel et les circonstances qui avaient accompagné cette fuite, Touraine s'abandonne à l'indignation : le maire, chez lequel logeait M. de Mirabeau, est rendu responsable de l'enlèvement des cravates, arrêté, conduit à la citadelle, et gardé à vue comme un ôtage; la ville tout entière est bouleversée et demeure dans les appréhensions les plus vives. Enfin, la nouvelle que le colonel a été arrêté à Castelnaudary ramène le calme.

Ces tristes événements s'étaient passés du 19 mai au 12 juin. Le 26 juin, des députés du régiment de Touraine et de la garde nationale de Perpignan sont admis dans l'Assemblée nationale pour plaider la cause du corps. Un soldat y prononce un discours plein de convenance qui excite de fréquents applaudissements, et il est suivi par un garde national qui termine le sien par une péroraison emphatique, mais qui mérite d'être rappelée ici pour bien marquer l'esprit de l'époque et particulièrement le sentiment qui dominait dans cette émeute militaire. « Conservez à la France, dit-il, des défenseurs pleins d'honneur et de courage; conservez-leur des drapeaux qu'ils n'abandonnèrent jamais et que la victoire cou-

ronna toujours.... Ah ! si vous aviez vu Touraine au moment où il venait de les perdre, je n'aurais pas besoin de vous parler en sa faveur. Que son désespoir était beau ! On voyait les soldats courir au hasard dans les rues de notre malheureuse ville, les larmes inondaient leurs visages.... Le célèbre Thuret (1), le plus ancien soldat de la France, montrant à mes concitoyens son triple médaillon, leur redemandait les enseignes qu'il avait suivies pendant

(1) Jean Thuret, né en 1699 à Orain en Bourgogne, était entré dans Touraine le 17 septembre 1716 et n'avait jamais voulu d'avancement : il était encore simple fusilier en 1790. Il avait reçu un coup de fusil dans la poitrine au siège de Kelh en 1733, et sept coups de sabre, dont six sur la tête, à la bataille de Minden en 1759. En 1787, lorsque le régiment fut envoyé sur les côtes de Normandie, Thuret se trouvait en congé : ce vieux brave, âgé alors de 88 ans, voulut absolument rejoindre son drapeau et fit la route à pied. Il fut alors présenté au roi qui lui donna une pension de 300 livres reversible sur sa femme et ses enfants. En 1789, quand l'Assemblée nationale eut déclaré l'état de délabrement où se trouvaient les finances du royaume, ce fut le vieux Jean Thuret qui, le premier dans l'armée, donna l'exemple du désintéressement patriotique, en faisant l'abandon de sa pension. Il est juste d'ajouter que les officiers du régiment de Touraine s'associèrent à cet acte de vertu, en lui rendant sur leur solde le traitement dont il venait de se dépouiller. Le portrait de ce vétéran a été gravé.

Thuret avait eu trois frères, aussi soldats dans Touraine, tous trois tués à Fontenoy, et un fils, caporal dans sa compagnie, qui fut tué le 12 avril 1782 dans un des combats livrés à l'amiral Rodney. Il avait encore un fils au corps en 1790.

Pierre Benoit Soult, frère du maréchal et général de division sous l'Empire, était alors soldat dans Touraine.

80 ans, sous trois rois victorieux.... Nous qui avons été les témoins de ce spectacle attendrissant à la fois et terrible, nous venons vous demander de ne pas nous séparer de nos frères, de nos amis de Touraine et de Vermandois.... » L'Assemblée émue ordonna l'impression des deux discours. Dans la séance du lendemain, le vicomte de Mirabeau parut à son tour à la tribune et défendit ses actes avec l'éloquence d'un homme qui croit avoir bien fait, avec la véhémence d'un militaire qui a strictement rempli son devoir et à qui sa conscience ne reproche rien. Mais dans un colonel, et surtout à une époque de révolution, on a droit de demander plus que l'accomplissement rigoureux des devoirs, on a le droit de lui demander de la conduite et de l'intelligence, et M. de Mirabeau avait manqué de l'une et de l'autre.

Cette affaire compliquée fut enfin terminée par la démission du colonel. Le régiment fut laissé pendant quelque temps sous les ordres du lieutenant-colonel, et le calme reparut. Au mois d'août, on l'envoya à Montauban